

École fondamentale communale de Piéton

Implantation maternelle



5, rue de l'Avenir

Implantation fondamentale

8A, rue de la Résistance



Projet d'établissement 2024-2027

*Les enseignants qui
aiment enseigner
enseignent aux enfants à
aimer apprendre...*



 071 / 52 95 30
0478 / 68 00 53

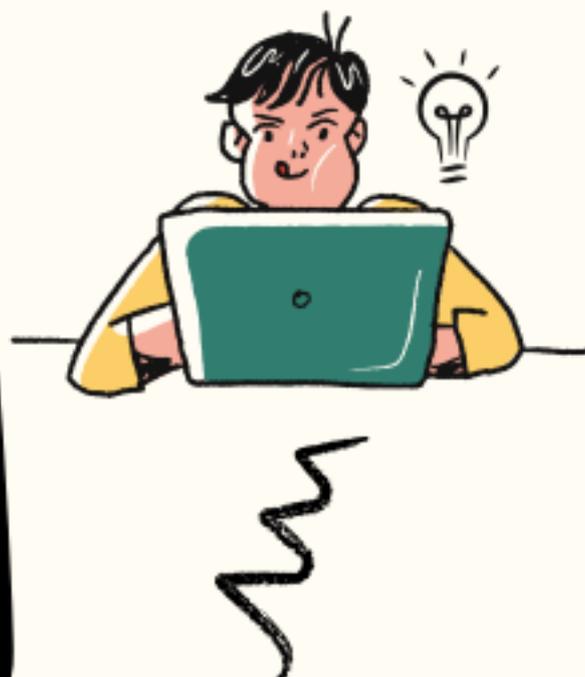
 ecole-pieton@7160.be
<https://ecole-pieton.chapelle-lez-herlaimont.be/>

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

QU'EST-CE QUE C'EST ?

1 LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

vous propose d'expliquer concrètement ce que l'école met en place afin d'être en adéquation avec les attendus du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



2 ASPECT LÉGISLATIF : LIENS AVEC LE DÉCRET CODE

● Des missions prioritaires de l'enseignement

1° Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

2° Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire et à acquérir des compétences, dont la maîtrise de la langue française, qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

3° Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures

4° Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.



● Des missions spécifiques au tronc commun

Les élèves sont amenés à développer les savoirs, savoir-faire et compétences présentés de manière structurée dans le référentiel du tronc commun, sous forme de contenus d'apprentissages et d'attendus.

Les référentiels sont adaptés aux troubles d'apprentissage et aux difficultés rencontrées par les élèves à besoins spécifiques qui fréquentent l'enseignement ordinaire.



★ 3 LIEN AVEC LE PROJET EDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DU POUVOIR ORGANISATEUR

La citoyenneté responsable, le respect des droits de l'enfant, la maîtrise des compétences de base, l'égalité des chances sont les principales valeurs qui sont prônées dans le projet éducatif du Pouvoir Organisateur de Chapelle-lez-Herlaimont. Le projet pédagogique apporte quant à lui des informations concernant les structures, les stratégies mais aussi les outils et les moyens mis en place afin de développer ces valeurs.



4 POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vous trouverez le texte légal (extrait du Décret Code) ainsi que le projet éducatif et pédagogique du PO dans son intégralité en scannant le QR code.



PRÉSENTATION DE NOTRE ÉCOLE

L'école se trouve à la campagne au cœur d'un village riche de par son histoire et sa situation géographique.

L'accès y est facile grâce au réseau routier. Elle est voisine d'un centre sportif.

L'école, qui se veut familiale et à taille humaine, se compose de deux implantations:

- une implantation maternelle (rue de l'Avenir),
- une implantation maternelle et primaire (rues de la Résistance et Duhoux).

L'école dispose de trois cours de récréation.

Nos classes sont grandes et lumineuses.



LES HORAIRES

8h15: Accueil
8h30: Entrée en classe.
10h10 – 10h30: Collation et récréation
12h05: Temps de midi
13h30: Reprise des cours
15h20: Fin des cours
Garderies assurées par l'ATL de 6h30 à 18h30, le mercredi après-midi et lors des journées pédagogiques.



LES PETITS PLUS...

- 2 heures de psychomotricité de l'accueil à la M3
- 2 heures d'éducation physique et de natation (1 semaine sur 2) de la P1 à la P6
- 1 heure de citoyenneté et 1 heure de cours philosophiques
- 2 heures de langues (Anglais) à partir de la P3



GARDONS LE CONTACT !

- La direction ainsi que le secrétariat se trouvent à la rue Duhoux.
- Nous utilisons une plateforme de communication privée et personnalisée : "Class Dojo".
- En maternelle: accueil du matin, farde de communications
- En primaire: le journal de classe.
- L'Association des parents peut également relayer certaines informations.

L'ÉCOLE
PRÉSENTÉE PAR
NOS ÉLÈVES



SAVOIR VIVRE

ENSEMBLE

Patrimoine
Coopération

OUVERTURE

Entraide
Collaboration

AU MONDE

Nos Valeurs



Axe

ouverture

AU MONDE



LA PRATIQUE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Dès la maternelle, les élèves sont éveillés aux langues.

En continuité, l'immersion en anglais débute dès la 3ème maternelle.



LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Les élèves ont à leur disposition des outils numériques dans leurs apprentissages :

- TBI
- Ordinateur
- ChromeBook

LES SORTIES

Nous organisons des sorties culturelles, pédagogiques (spectacles, cap sur ton avenir, musées, ...) et des classes de dépaysement :

- classes sportives en P1
- classes de mer / de forêt en P3
- classes de neige en P6

PARTICIPATION À DES ÉVÈNEMENTS

Une école vivante et festive où chaque évènement est fêté comme il se doit :

- Carnaval
- Journée pyjama
- Marché de Noël
- Journée sans cartable
- Olympiades
- Journée récréative
- ...



CRÉATIVITÉ ET IMAGINATION AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Les petites mains créatives font travailler leur imagination débordante pour apprendre en créant. Les différents domaines d'apprentissage sont ainsi développés de manière attrayante.

- Exposition
- Projet sur l'art
- ...



MISE EN PLACE DE BESOINS SPÉCIFIQUES

Chaque enfant est unique. C'est pour cela que l'école offre un matériel diversifié afin de répondre aux besoins de chacun :

- Aménagements raisonnables
- Différenciation
- Remédiation



Axe

SOCIO-CONSTRUCTION

Dans le souci d'amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle; mais également de les préparer à être des citoyens responsables, nous favorisons dans nos pratiques pédagogiques:



- **le partage** : par la réalisation de projets pédagogiques liés à la vie de classe, d'exposés, les cahiers de vie.
- **la collaboration** : par le travail en ateliers (dirigés ou autonomes).
- **l'entraide** : par la remédiation, le tutorat, la coopération dans les travaux de groupes.
- **l'intelligence collective** : par les sorties culturelles, les propositions de défis, le développement de l'autonomie par l'utilisation de ceintures de compétences.
- **la continuité** : par la coopération entre les enseignants, les référentiels de classe évoluant d'année en année.
- **la différenciation**: par l'organisation de classes verticales en maternel avec des activités adaptées aux besoins des enfants, par l'utilisation d'un matériel adapté spécifique disponible pour tous à tout moment en primaire (casques anti-bruit, ballons, coussins dynair, écrans de concentration, caches et/ou guides de lecture...).



Axe ouverture

AU MONDE

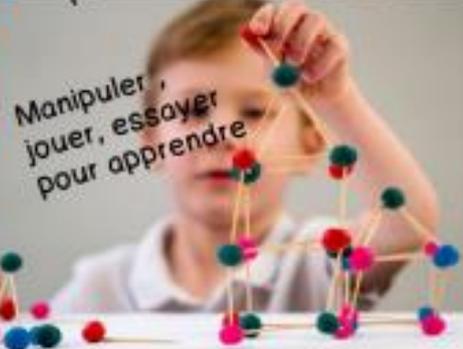
OUR

SCHOOL

cadre agréable
S'éveiller
Rechercher



Se cultiver,
Cultiver sa
créativité,
Cultiver sa
personnalité



Manipuler,
jouer, essayer
pour apprendre

S'adapter au monde numérique

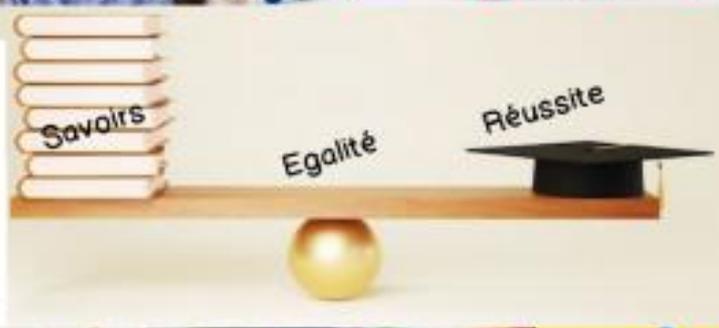


BLA bla bla

Coopérer
Communiquer

Echanger dans d'autres langues

Parents,
Enfants,
Enseignants



Savoirs

Egalité

Réussite



L'école de mes rêves

Spécificités

LE PROJET IMMERSION

Qu'est-ce que c'est ?

« L'apprentissage par immersion est une procédure pédagogique visant à assurer la maîtrise des compétences attendues en assurant une partie des cours et des activités pédagogiques de la grille-horaire dans une langue moderne autre que le français, en vue de l'acquisition progressive de cette autre langue. »
(Définition de la FWB).

L'immersion est donc à différencier d'un cours d'anglais. Cependant, depuis la rentrée scolaire 2023, deux périodes sont consacrées à l'acquisition des compétences écrites de la langue anglaise à partir de la 3ème année primaire. Au sein de notre établissement, nous pratiquons l'immersion anglaise dès la troisième année maternelle jusqu'à la fin des primaires. L'immersion est entièrement basée sur l'oralisation : l'enfant est mis en contact avec l'anglais la moitié du temps scolaire et l'apprentissage se déroule donc implicitement (avec du temps et des erreurs). De la 3ème maternelle à la 4ème primaire, la moitié des cours, principalement les mathématiques et l'éveil, sont donnés en anglais et l'autre moitié en français. Des activités plus ludiques telles que des chansons, des lectures d'album, le visionnage de vidéos, des bricolages, des ateliers, etc. sont organisées afin de découvrir le vocabulaire anglais. Des projets ponctuels sont également organisés en cours d'année entre les différents cycles. A partir de la 5ème primaire, les heures en immersion passent à 8 périodes par semaine afin de préparer les enfants pour le CEB qui lui est entièrement en français.



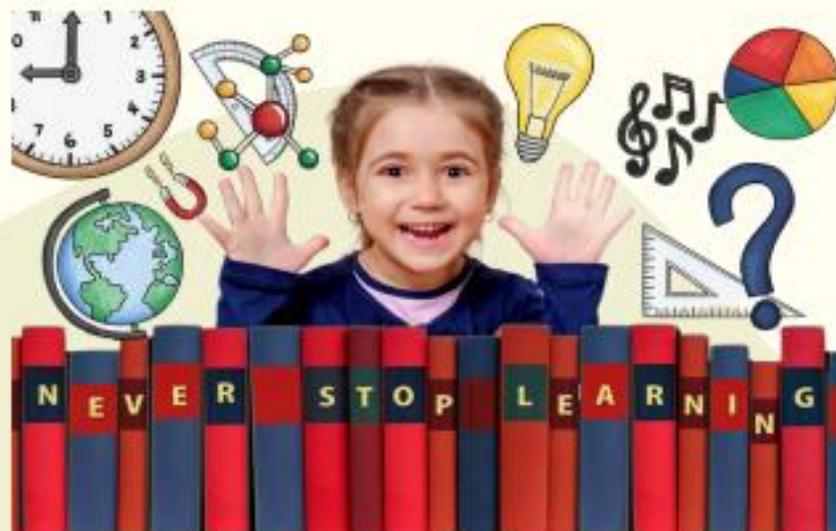
L'immersion et le numérique

Dans chacune de nos classes, nous disposons d'un tableau interactif afin de faciliter l'apprentissage de la langue et le rendre plus concret. Les enfants sont alors amenés à visionner des vidéos où ils peuvent interagir, chanter des chansons en lien avec le vocabulaire découvert. Ils peuvent également utiliser le tableau de manière autonome et apprendre de façon ludique. En 3ème maternelle, la classe possède deux ordinateurs fixes afin de participer à des écoutes actives et favoriser la mémorisation du vocabulaire.



Les avantages

- Découverte et intérêt pour une autre culture;
- Acquisition d'une fluidité et d'une spontanéité dans la pratique, mais également l'assimilation d'expressions idiomatiques et des particularités linguistiques;
- Aisance significative dans la seconde langue (acquérir des compétences dans le vocabulaire de tous les jours et dans le vocabulaire scolaire);
- Compétences en compréhension générale ;
- Créativité développée ;
- Disparition de certains préjugés culturels et relations interculturelles plus riches ;
- Augmentation des perspectives futures sur le marché de l'emploi dans un contexte de plus en plus ouvert à l'international.



Les classes semi-flexibles



L'espace-classe est aménagé afin de prendre en compte les besoins des élèves et les organisations pédagogiques.

Ainsi, les enfants laissent leur cartable alignés dans le couloir, ce qui leur permet de se déplacer plus aisément en classe où les bancs peuvent être disposés en rangs mais aussi en îlots, en vis-à-vis, en U,...

Ces aménagements facilitent l'organisation d'ateliers, de groupes de travail, de travail en tutorat,.. Des supports d'assise différents sont également disponibles : chaises, tabourets, ballons, coussins Dynair.

Ces dispositifs permettent de mettre l'accent sur la collaboration, la coopération et la différenciation. Mais la concentration n'est pas oubliée ! Dans toutes les classes, les élèves ont accès à des casques anti-bruit et/ou des écrans de concentration.



Le numérique



Les élèves de 5ème et 6ème années primaires sont équipés d'un Chromebook et d'une adresse mail personnelle faisant partie d'une suite Google éducation. Ils peuvent ainsi se familiariser durant tout le cycle 4 à l'utilisation de différents programmes (traitement de textes, Drive, messagerie, Classroom, learning apps, outils de présentation...)

Les cycles 2 et 3 ont également l'occasion de manipuler des tablettes, des Winbooks, des TBI ...

Dans ce même cadre, diverses animations sont menées par des référents numériques ou des organismes extérieurs concernant le cyberharcèlement, par exemple, les méthodes de recherche...

Ils sont aussi sensibilisés au codage et à la robotique par l'utilisation de programmes et d'outils comme Scratch , LegoSpike et M'Tiny robot.

NOS ENGAGEMENTS



Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant, l'accueillir dans le respect de son rythme, de ses besoins, de ses émotions.

C'est dans ce climat serein que pourront ainsi être mis en place et développés des processus d'apprentissage efficaces.

Communiquer de manière adéquate tout en respectant notre devoir de discrétion. Pour ce faire l'équipe sera disponible lors des réunions et sur rendez-vous demandés directement à l'enseignant, via le journal de classe ou via la direction (direction.pieton@7160.be / 0478/68 00 53).

Afin de garantir un accueil paisible des enfants le matin, les échanges et communications importantes avec les parents seront programmées selon les convenances et disponibilités de chacun.

Protéger la vie privée des enseignants en interdisant l'utilisation des réseaux sociaux privés et en bannissant les interactions familles-écoles en dehors des heures du cadre scolaire.

Dans le but d'optimiser et d'uniformiser la communication, une plateforme sera mise en place dès la rentrée 2024-2025. Cela permettra à chaque parent d'avoir une vision globale sur la vie de l'école et aussi de la classe de leur(s) enfant(s) en particulier.

Enseigner et développer les apprentissages en accord avec les référentiels de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Participer à l'éducation avec expertise et professionnalisme.

Développer l'utilisation du numérique de manière réfléchie et efficiente (en tant qu'outil pédagogique parmi d'autres) et en parallèle assurer son devoir de sensibilisation et d'information face à l'utilisation de ces nouvelles technologies. Il est à noter que dans ce cadre, l'école ne pourra pas être tenue responsable de messages publiés sur les réseaux sociaux/autres media numériques **en dehors du cadre scolaire.**

Installer un cadre sécurisant à travers le respect du règlement de l'école et des règles de vie en collectivité.

Gérer les situations conflictuelles entre les élèves au sein de l'école en favorisant la prévention, la discussion et les sanctions réparatrices.

Faire appel à nos partenaires extérieurs (CPMS, SAJAS, Pôles territoriaux,...) et collaborer avec ces derniers afin d'assurer le bien-être des élèves, des familles, et de trouver ensemble des solutions face aux difficultés diverses rencontrées.





NOS ATTENTES

Respecter les horaires de cours et de garderies.
Faire preuve de civisme en respectant les règles élémentaires de sécurité routière (essentiellement en matière de vitesse et de stationnement) aux abords de l'école.

Vérifier les journaux de classe et/ou les fardes de communications et les signer quotidiennement.

Prendre rendez-vous pour rencontrer les enseignants via le journal de classe ou un contact (téléphonique ou mail) avec la direction ou le secrétariat.

Soutenir nos démarches pédagogiques car elles sont en adéquation avec les référentiels et les prescrits légaux.
Prendre en considération nos observations sur le comportement et le suivi pédagogique des enfants.

Reconnaître les décisions de l'équipe éducative quant aux conflits et nous laisser les clés pour les résoudre.

Être ouvert et à l'écoute de nos conseils en vue de l'orientation de l'enfant vers un spécialiste adapté à ses difficultés (logopède, CPMS, neuropsychologue,...).





Les relations entre les parents et l'équipe éducative sont fondées sur la confiance mutuelle et le respect de l'autre. Adhérer à notre projet d'établissement, c'est s'engager à avancer ensemble et à collaborer harmonieusement pour le bien-être, l'autonomie, la réussite et l'épanouissement des enfants dans le cadre de communication efficace, bienveillante et constructive.



Élaboré par les enseignants et la direction

En collaboration avec le CECP



Approuvé par le Pouvoir Organisateur et le Conseil de Participation

8A, rue de la Résistance 7160 Piéton

071 / 52 95 30
0478 / 68 00 53

✉ ecole-pieton@7160.be

<https://ecole-pieton.chapelle-lez-herlaimont.be/>